Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 27/01/2026
Publié le
ID : 029-212902241-20260115-DCM_2026_01-DE

POULDERGAT
POULDREGAD

Commune de Pouldergat
Département du Finistère
Arrondissement de Quimper

Extrait du registre
des délibérations
du Conseil municipal

Séance du 15 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi quinze janvier, à dix-sept heures trente, le Conseil municipal de Pouldergat s'est réuni sous la présidence de Monsieur Henri Savina, Maire.

Etaient présents :

M. Henri SAVINA, Mme Jeannine LOZAC'HMEUR, M. Ronan KERVAREC, Mme Marie-Pierre COSQUER, M. Michel PICHAVANT, M. Philippe MARLE, M. André LE COZ, M. Philippe CORNEC

Absents ou excusés : Mme Isabelle FIACRE, Mme Karine ALIOUANE, Mme Katell CHANTREAU, M. Rafael GUIAVARC'H, Mme Elisabeth BIKOND-NKOMA, M. Guillaume TAHON, Mme Catherine LAMOUR,

Pouvoirs : Mme Catherine LAMOUR donne pouvoir à Mme Jeannine LOZAC'HMEUR

Mme Isabelle FIACRE donne pouvoir à M. Philippe MARLE

Secrétaire de séance : Mme Marie-Pierre COSQUER

Date de la convocation : 9 janvier 2026

DCM 2026-01 : Présentation Rapport d'activité 2024 Douarnenez Communauté

Rapporteur : Henri SAVINA

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 5211-39

Le Code général des collectivités territoriales précise que « Le Président adresse chaque année au Maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'Etablissement Public de Coopéra on Intercommunale (EPCI) sont entendus. Le président de l'EPCI peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune ou à la demande de ce dernier. »

Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 27/01/2026
Publié le
ID : 029-212902241-20260115-DCM_2026_01-DE

Dans le rapport d'activité 2024 de Douarnenez Communauté et sa synthèse, en annexe de la présente délibération, les éléments suivants sont présentés au conseil municipal :

- Le territoire
- La vie institutionnelle
- L'organisation des services
- Les finances et les marchés publics
- Les réalisations et état d'avancement des quatre pôles de la collectivité :
  - Pôle ressources
  - Pôle Aménagement et développement
  - Pôle Services à la Population
  - Pôle Technique

Annexes :

- *Le Rapport d'activité 2024 de Douarnenez Communauté*
- *Synthèse de présentation*

LE CONSEIL MUNICIPAL,
entendu l'exposé du rapporteur,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **PREND ACTE** de la présentation du rapport d'activités 2024 de Douarnenez Communauté

A Pouldergat, le 15 janvier 2026,
Pour extrait conforme,

Henri SAVINA,
Maire

Marie-Pierre COSQUER
Secrétaire de séance

Mairie de POULDERGAT (Finistère)